

IF Incontournable

Du 1er septembre au 29 octobre 2021

Pluridisciplinaire

IF Incontournable s'adresse à 48 postes dont 37 ayant une mission prioritaire Industries Culturelles et Créatives (voir liste ci-dessous). Ce dispositif vise à les accompagner dans la relance de l'activité culturelle, et notamment pour la mise en œuvre de leur plan de développement des secteurs culturels et créatifs français sur leur territoire.

Projets éligibles :

- les projets pouvant aider les postes à reprendre les actions en faveur des industries culturelles et créatives, et leur permettant de remobiliser tant les équipes françaises que les partenaires locaux ;
- les projets en présentiel, les projets mixtes (présentiel et digital) et les projets en tout digital (si les mobilités restent contraintes ou empêchées), ainsi que les projets intégrant le numérique dans le processus de création ou de production.

Ce dispositif concerne les disciplines suivantes :

Spectacle vivant, musiques, arts visuels, photographie, design, architecture, arts numériques.

Il est important que :

- le projet soit construit avec des partenaires locaux et ait, autant que possible, une dimension régionale ;
- le projet soit construit avec l'entourage professionnel français et les acteurs professionnels de la filière sur le territoire d'accueil (programmateurs, labels, distributeurs, éditeurs, plateformes...) ;
- le projet garantisse une rémunération (honoraires/cachets/droits d'auteur) pour les artistes impliqués ;
- pour les projets de diffusion, leur soit associée une séquence d'une autre nature, pouvant impliquer une dimension de formation, transmission ou échanges de bonnes pratiques : rencontres artistiques et professionnelles avec des partenaires sur place (master-classes, ateliers, rencontres avec le public local, rencontres de programmateurs et professionnels de la discipline/filière, collaborations artistiques), conférence, séminaire professionnel, intervention en milieu scolaire ou universitaire.

Ces différents aspects du projet seront à présenter et détailler dans le dossier de candidature, au même titre que la place de ce projet dans la stratégie ICC du poste. Chaque projet devra faire l'objet d'un dossier distinct, et devra être priorisé.

L'Institut français portera une attention particulière aux projets qui prennent en compte :

- les enjeux de l'égalité femmes/hommes (contenus portés par des femmes ou non stéréotypés, projets caractérisés par la parité ou par une approche égalitaire) ;
- les enjeux d'impact environnemental, et s'inscrivent dans une démarche écoresponsable (éviter les représentations isolées, favoriser les moyens de transports moins polluants comme le train, inciter à l'utilisation de matériaux durables...).

Postes éligibles

Ce dispositif est ouvert aux 37 postes ayant une mission prioritaire Industries Culturelles et Créatives :

Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Kenya, Maroc, Nigéria, Sénégal, Tunisie

Amérique : Argentine, Brésil, Canada, Colombie, États-Unis, Mexique

Asie : Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Singapour, Taiwan

Europe : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Suisse, Turquie

Moyen Orient : Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis, Israël, Liban, Qatar

Ainsi qu'aux 11 postes des pays suivants : Algérie, Cuba, Égypte, Haïti, Iran, Madagascar, Mali, République Démocratique du Congo, Territoires Palestiniens, Ukraine, Vietnam.

En dehors de ces territoires, les projets ne pourront être éligibles à une aide que s'ils comportent une dimension régionale, incluant des partenaires d'autres pays.

Les projets seront sélectionnés sur la base des 3 critères suivants :

- **Pertinence du projet artistique** : cohérence dans le parcours de l'artiste, qualité de son entourage, contenu artistique du projet
- **Faisabilité du projet** : engagement financier des partenaires professionnels, en France et sur le territoire, engagement du poste (financier et/ou d'accompagnement)
- **Cohérence du projet** : avec les enjeux de l'Institut français, les stratégies sectorielles du Département Développement et Coopération Artistiques, et la stratégie ICC du poste

Clôture de l'appel : 29 octobre 2021
Commission de sélection : mi-janvier 2022

Contacts :

Architecture, urbanisme, paysage

Monica Lebrao-Sendra

monica.lebraosendra@institutfrancais.com

Arts visuels

Adeline Blanchard

adeline.blanchard@institutfrancais.com

Cirque, rue, marionnettes

Vanessa Silvy

vanessa.silvy@institutfrancais.com

Danse

Émilie Renouvin

emilie.renouvin@institutfrancais.com

Design, mode, métiers d'art

Giusi Tinella

giusi.tinella@institutfrancais.com

Musiques actuelles, jazz et innovation

Paul Abela

paul.abela@institutfrancais.com

Musique classique et contemporaine

Mathilde Bézard

mathilde.bezard@institutfrancais.com

Photographie / Image

Sophie Robnard

sophie.robnard@institutfrancais.com

Théâtre

Marian Arbre

marian.arbre@institutfrancais.com